

INFORMATIONS OPTION TENNIS 2025/26



Les objectifs :

- Découvrir et/ou progresser au tennis de façon technique, tactique physique et mentale afin d'atteindre le meilleur niveau possible.
- Développer des valeurs de respect et de solidarité.
- Développer le goût de l'effort, le sens du travail, la persévérance, l'humilité, la patience et la concentration.
- Sensibiliser au respect de soi, d'autrui et des règles.

Horaires, lieu et organisation :

- Mardi de 13h30 à 16h30 (Départ du collège à 13h et retour à 16h45)
- Complexe sportif situé rue du Rhône à Eschau
- Les élèves se déplacent en bus (départ et retour au collège)

L'encadrement :

M. David WEBER, moniteur de tennis diplômé d'état, responsable technique de l'option tennis
Emilie Dumenil : professeur EPS, responsable de l'option tennis

L'organisation sportive :

En faisant partie de l'option sportive tennis, l'élève s'engage à respecter les règles de vie suivantes :

- ✓ Se changer avant le départ en respectant la propreté des locaux
- ✓ Être calme lors du transport et respecter la propreté du bus
- ✓ S'équiper de la tenue mariste
- ✓ Participer aux animations et compétitions proposées dans le cadre de l'UNSS/UGSEL et dans le cadre du club de tennis
- ✓ Adopter une attitude exemplaire pour le bon déroulement des séances,
- ✓ Être assidu pour progresser

Les règles au club de tennis :

En faisant partie de l'option sportive tennis, l'élève s'engage à respecter les règles suivantes :

- ✓ Avoir une tenue nette et correcte
- ✓ Se déplacer dans le club calmement
- ✓ Appliquer les règles de politesse, tant par l'attitude que par le vocabulaire employé
- ✓ Être respectueux du matériel personnel
- ✓ Être maître de soi en toutes circonstances
- ✓ Respecter les autres et l'environnement

En cas de manquement à ces règles, l'élève s'expose à être exclu de l'option tennis

Lien scolaire :

L'élève doit adopter une attitude propice au travail scolaire dans toutes les matières et un comportement irréprochable (les élèves sont sous le régime du règlement intérieur de l'établissement) et fournir un travail régulier en classe pour montrer sa volonté de progresser. Le cas échéant, l'élève pourra être sanctionné d'une exclusion temporaire ou définitive de cette option.

Informations diverses :

- Frais de fonctionnement : 85€/mois (sur 10 mois) licence comprise, facturés directement par la comptabilité
- Attention la licence est obligatoire pour participer à l'option

----- Talon à remettre à Mme Duménil -----

Je soussigné (e) _____ père / mère / responsable légal(e) de l'élève
_____ en classe de _____ atteste avoir pris connaissance et accepte les
règles d'organisation de l'option sportive tennis.

Date :

Signature des parents :

Signature de l'élève :